

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 11

Artikel: Les multinationales : [1ère partie]

Autor: Masnata-Rubattel, C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273907>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1900

La
photo
du
mois

C'est vers 1900 que le rôle de la ménagère a été défini, dans notre Code civil, élaboré dès 1892 par le professeur Eugène Huber, présenté aux Chambres fédérales en 1904, voté par elles en 1907 et entré en vigueur en 1912.

Un grand-oncle et une grand-tante d'une rédactrice de « Femmes Suisses ». Le monsieur est assis, mais pas la dame. Peut-être a-t-il des rhumatismes ?

84 CODE CIVIL, LIV. II, TIT. V

TITRE CINQUIÈME

DES EFFETS GÉNÉRAUX DU MARIAGE

II. Du mari. Art. 160. Le mari est le chef de l'union conjugale. C. 162, 274, al. 2, 331, 382. Il choisit la demeure commune et pourvoit convenablement à l'entretien de la femme et des enfants. C. 25, al. 2, 159, al. 2, 169 et s., 183, chif. 1, 192, al. 2, 246, 275 et s., 293.

III. De la femme. Art. 161. La femme porte le nom et acquiert le droit de cité de son mari. C. 22, 29, 149. Elle lui doit, dans la mesure de ses forces, aide et conseil en vue de la prospérité commune. C. 159 al. 2. Elle dirige le ménage. C. 163 et s., 169 et s.

2. Pouvoirs exceptionnels. Art. 166. La femme ne peut exercer des pouvoirs plus étendus qu'avec le consentement exprès ou tacite du mari. C. 163, al. 2; cfr. 208, chif. 3, 221, chif. 3, 243, al. 1.

C. Profession ou industrie de la femme. Art. 167. La femme a le droit, quel que soit son régime matrimonial, d'exercer une profession ou une industrie avec le consentement exprès ou tacite du mari. C. 191, chif. 2, 207, chif. 3, 220, chif. 3, 243, al. 2. LP 68 bis.

A vous!

Photographiez les objets qu'utilisaient vos grands-mères, envoyez à la rédaction toutes les photos ou gravures 1900 que vous trouvez.

Tout envoi publié sera récompensé d'un abonnement gratuit.

La recherche du temps à venir

« Deviens ce que tu es »

« C'est ridicule de dire des gens qu'ils ont l'air plus jeunes que leur âge », déclare mon fils cadet. « Son âge, on le porte mal. Mais on a l'âge qu'on a. Un point c'est tout. »

Me voilà fixée. Oui, on a l'âge qu'on a. Cette constatation a beaucoup simplifié mon existence! Mais encore, il s'agit de bien le porter, cet âge. Et de ne pas tricher vis-à-vis des autres ou de soi-même. Qu'est-ce à dire? Que le moment est arrivé d'en prendre conscience et de SE prendre en main. Non pour devenir plus exigeant envers autrui mais pour soi. Au physique comme au moral. C'est un effort quotidien, une discipline constante.

« Il est bon de suivre sa pente pourvu que ce soit en montant » écrivait André Gide dans « Les Faux Monnayeurs ». Facile à dire quand l'enthousiasme de la jeunesse vous pousse.

Viennent les rides et les cheveux gris et soudain la pente se raidit. Elle devient étroite, caillouteuse, solitaire, le souffle vous manque. Continuer à la gravir quand même. Accepter de le faire avec moins de vivacité qu'à 20, 30 ou même 40 ans. Ralentir son rythme, s'arrêter, s'asseoir et réfléchir.

C'est là que le bât blesse quand on ne peut plus se fuir soi-même comme on avait coutume de le faire du temps qu'on galopait, qu'on était astringé à une discipline inexorable, qu'on suivait un horaire rigoureux mais salutaire, que l'on renvoyait au lendemain les questions restées sans réponses, que le métier représentait un prétexte tout trouvé pour éviter obligations sociales ou corvées familiales.

Au bureau, on se sentait quelqu'un. On s'imaginait être utile, pas indispensable bien sûr, mais qui sait? Les

autres comptaient sur vous chaque matin à la même heure. On était responsable d'un travail particulier. Et puis, un beau jour, les voilà qui se passent tous allégrement de vos conseils, de vos initiatives. Imperturbables, ils continuent leur travail sans que votre absence ne le gêne apparemment un seul instant. Du moins, rien ne semble prouver le contraire.

La pile d'invitations qui montait sur votre table à écrire, tombe, en moins de rien, à deux ou trois. Ce n'est donc pas VOUS que l'on priait. C'est plutôt à votre fonction que l'on s'adressait. Non à votre personnalité. On a beau s'y attendre, il faut déguster ce hors-d'œuvre froid. Il vous coupe l'appétit pour le reste du repas.

Apprendre à être seul, à manger lentement, en tête-à-tête avec soi-même. S'habituer à cette conversation muette, peu à peu, avec l'être que l'on a été, que l'on croyait être ou que l'on doit devenir. Se demander ce que Nietzsche, avant de mourir fou, a voulu dire en écrivant : « Deviens ce que tu es ». Car la recette, il n'a, hélas, pas eu le temps de nous la donner.

Monique Barbey.

LES MULTINATIONALES

On en parle beaucoup; de plus en plus. Soit pour déplorer leur gigantisme tentaculaire et leur influence politique, soit au contraire pour mettre en valeur leur rôle dans le développement économique du tiers monde, mais aussi des pays déjà hautement industrialisés. Selon des estimations récentes, 15% du revenu mondial brut étaient, en 1973, le fait d'entreprises multinationales; leur rythme de croissance est de 10% par année, un rythme plus rapide que celui de nombreux pays. Selon certains spécialistes, 300 multinationales géantes assurèrent, en 1985, plus de la moitié de la production mondiale.

Le phénomène prend donc aujourd'hui des proportions inquiétantes — ou réjouissantes selon l'avis que l'on peut avoir sur la question. Ce n'est cependant pas un phénomène contemporain; il est apparu — bien qu'un peu différemment et à une échelle plus faible — au siècle passé déjà, alors que certaines industries n'avaient pas d'autre choix que d'investir là où se trouvaient les richesses naturelles; ce fut le cas, par exemple, de **United Fruit** (les bananes « Chiquita »), ou de **British Petroleum**. Après la première guerre mondiale, la hausse des tarifs douaniers incita un certain nombre de compagnies à s'installer à l'étranger; cette tendance, freinée par la crise et la seconde guerre mondiale, reprit et s'amplifia dès la fin de celle-ci: certaines firmes américaines virent avec intérêt les nouveaux marchés qui s'offraient à elles dans les pays à l'économie démantelée par les hostilités, comme aussi la possibilité de produire à meilleur marché à l'étranger des produits qu'elles vendraient ensuite aux Etats-Unis. C'est ainsi que les

investissements américains outre-mer passèrent de 11,8 milliards de dollars en 1950 à 32 milliards en 1960 et à 86 milliards en 1971. Quant au nombre de filiales de sociétés américaines à l'étranger, il est de 2300 en 1950 et monte à 8000 en 1970, ce qui représente un actif total de 125 milliards de dollars. Ceci dit, l'Europe et le Japon ont aussi leurs géants.

L'apparition des multinationales, ces sociétés qui, par absorption, rachat, etc., sont à la pointe de la concentration industrielle, est dans la logique même de l'économie capitaliste puisque la croissance est la condition de survie de ce système, un système qui exige la conquête permanente de marchés nouveaux pour pouvoir continuer à produire, produire toujours plus. Or, pour faire face à la demande de ces nouveaux marchés, il est souvent beaucoup plus rentable, au lieu d'agrandir les usines existantes, d'en construire de nouvelles sur place et d'acheter sur place les matières premières. Pourquoi? Pour de nombreuses raisons dont les principales sont, je crois, celles-ci: les entreprises qui s'installent à l'étranger, particulièrement dans les pays du tiers monde, voient souvent baisser leur coût de production, les salaires et les charges sociales y étant presque ridiculement bas; leurs profits sont donc plus intéressants; dans les pays à régime de type fasciste (Afrique du Sud, Brésil, Espagne, Chili, par exemple), qui ont banni les libertés fondamentales, donc les syndicats et le droit de grève, les multinationales ne rencontrent, en face d'elles, aucun « contre-pouvoir » qui pourrait revendiquer telle ou telle amélioration des conditions de travail; elles sont ainsi quasiment libres

d'exploiter à peu près comme bon leur semble la main-d'œuvre indigène. Pourquoi sans cela trouverait-on en Suisse des chaussures Bally « Made in Brazil »? En s'éparpillant partout dans le monde, il faut le noter, ces entreprises peuvent plus aisément berner le fisc: elle déclarent les bénéfices qu'elles veulent bien déclarer, et disposent, dans le domaine de la fraude fiscale, de certaines facilités qui ne sont pas celles de tout le monde: « Ainsi, il suffit que telle société qui fabrique à Mâcon des pièces pour les machines qu'elle monte à Hambourg, augmente le prix de transfert des pièces de Mâcon à Hambourg pour augmenter les bénéfices de la filiale française et diminuer ceux de la filiale allemande. Cela est très tentant si le taux de l'impôt français sur les bénéfices est moins fort que le taux allemand » (1). Et puis, en s'installant là où elles produisent, les multinationales, cela va sans dire, sautent à pieds joints par-dessus les barrières douanières qui, en faisant augmenter le coût dans le pays importateur, les rendraient moins compétitives ou diminueraient leurs profits. Enfin, la législation contre la pollution, aujourd'hui de plus en plus sévère dans les pays industriellement développés, incite, elle aussi, les multinationales à investir dans le tiers monde en particulier, lui-même tenté par l'idée alléchante de revenus rivalisant presque avec ceux de New York ou de Chicago et se souciant, peu pour le moment, de vivre dans les odeurs, la laideur et le bruit qui caractérisent certaines parties du monde occidental.

En un mot, c'est la recherche d'un profit maximum qui est à l'origine de ces monstres aux capacités financières

fabuleuses: la General Motors a un chiffre d'affaires sensiblement égal au budget de la France; IBM a dépensé 5 milliards de dollars pour développer ses 360 séries d'ordinateurs. Certains d'ailleurs justifient l'existence de ces immenses corporations justement par le fait que seule leur taille peut leur permettre de mener à bien leurs projets de recherche et de développement. Argument infirmé par les faits, comme le remarque un organe officiel américain: « En résumé, l'expérience montre que les grandes entreprises ne sont pas à la pointe de la recherche ni du développement. Les renseignements disponibles ne confirment pas la thèse selon laquelle le mouvement actuel de concentration aurait été provoqué par des impératifs

technologiques qui requièrent des entreprises de grande taille... »

Bien sûr, les multinationales disent œuvrer pour le bien-être collectif, et il est vrai qu'à court terme, elles offrent beaucoup d'emplois et des salaires d'une importance inconnue jusqu'ici dans les pays en voie de développement par exemple. Alors, que leur reproche-t-on? De retirer plus, des pays où elles s'implantent, qu'elles ne leur apportent; de ne pas tenir compte de la situation des travailleurs, et surtout, à moyen terme, de constituer une menace pour l'indépendance politique de l'Etat qui les accueille, mais aussi de leur pays d'origine.

(A suivre.) C. Masnata-Rubattel

(1) « Le Monde », 13 novembre 1973.

L'Helvétie.

Petit prélude à l'Année de la Femme

(qui coïncide avec l'Année Sainte)

Il ne faut pas se leurrer: il y a encore beaucoup à faire pour décoller les socles où se sont perchés les hommes. Mon amie artiste-peintre m'a raconté la visite que lui a faite, récemment, un historien de l'art. Devant un profil suggéré par l'une de ses toiles, il eut cette réflexion: « J'aime beaucoup le profil, mais j'aime moins les cheveux. » A quoi mon amie répondit: « Ce ne sont pas des cheveux, mais le cerveau, la matière grise... » Et lui de s'exclamer spontanément: « Alors, c'est un homme! » L'artiste, ulcérée, rétorqua, bien sûr, que les femmes aussi avaient un cerveau. Surpris, ce monsieur eut du mal à l'admettre. Il vit alors de la barbe au menton de ce fameux profil suggéré...

Cela en dit long, n'est-ce pas, sur notre réputation! Et je pense qu'il faudra que plusieurs générations se succèdent avant que l'on admette la réalité, c'est-à-dire le fait que la femme et l'homme sont, chacun, une personnalité indépendante, le sexe seul étant différent. Car le courage, ce n'est pas seulement l'homme qui brandit une arme ou un drapeau sur le front de guerre, mais encore la femme qui accouche, ou qui, grippée, continue, avec une fièvre de jument, à vaquer aux travaux du ménage. Car la force, ce n'est pas seulement l'homme qui exerce ses biceps au port du poids, mais encore la femme qui met les siens à contribution en transportant des paniers à provisions débordants de tout ce qui nourrit son homme et sa descendance. Car l'intelligence a été donnée à tous, peut-être parfois un peu inégalement, c'est vrai. Mais, en ce qui concerne la richesse des cerveaux masculin et féminin, pour ma part, je pencherais plutôt du côté de la femme, tellement plus réfléchie, plus adulte, plus sage, plus rationnelle, plus mystique, plus philosophe, plus patiente, plus persévérante, plus constructive que l'homme. Provoquez un homme: il vous saute dessus, il devient rouge de colère, il hurle et vous sort tout de suite des gros mots. Provoquez une femme: elle sauve la face, elle reste calme et polie même si elle a peur. Elle ne se met pas en position de combat. Elle ne se rend jamais ridicule. Elle garde sa jolie voix et pour rien au monde n'oserait jurer. Elle a horreur de la vulgarité. C'est une reine. Elle en a la douceur et la noblesse. L'homme est un primaire, la femme une secondaire. L'homme est bestial, la femme, divine. A l'école, les petites filles sont bien meilleures élèves que les petits garçons. Aux récréations, elles sont moins bruyantes et déjà plus adultes. Les garconnettes rient, les fillettes conversent. Le dimanche, la jeune fille, plus près des choses de Dieu que le jeune homme, va volontiers à l'église, alors que le jeune homme préfère le football. Dans un stade, une assemblée de femmes est le plus souvent très digne, alors que, les soirs de matches, où l'élément masculin domine, le ballon rond fait pousser aux poitrines mâles des « ouaaaaaaahhhhhhh » effrayants. L'adolescent qui mue emplit nos transports en commun de bruits bizarres et dissonants, et son cerveau a des soucis fort matériels. Tandis que l'adolescente, pensive, sait déjà que le silence est d'or. Et pourtant, sa voix est restée belle... La jeune-fille a le monde entier dans sa tête alimantée de rêve et d'extase. Elle plane. Il rampe. Elle lit. Il joue au train...